

Faculté de Droit de Chambéry



## Conférences de vie politique comparée Session 2019

L'Université Savoie Mont Blanc et la Faculté de Droit reçoivent cette année pour le huitième cycle de Conférences de Vie Politique Comparée des témoins et des chercheurs en sciences sociales et humaines (sociologie, philosophie, histoire) dont les travaux permettent d'éclairer de grandes questions sociopolitiques contemporaines.

Pour la première fois trois rencontres seront organisées dans le cadre d'initiatives étudiantes, mises en place et animées par des étudiantes et étudiants.

Ces conférences sont ouvertes à tous publics. L'entrée est libre.

Les conférences se dérouleront les jeudi de 13h30 à 15h30, dans l'amphi A3 du Campus de Jacob Bellecombette.

Coordination :

Frédéric Caille, maître de conférences HDR en science politique,  
Université Savoie Mont Blanc

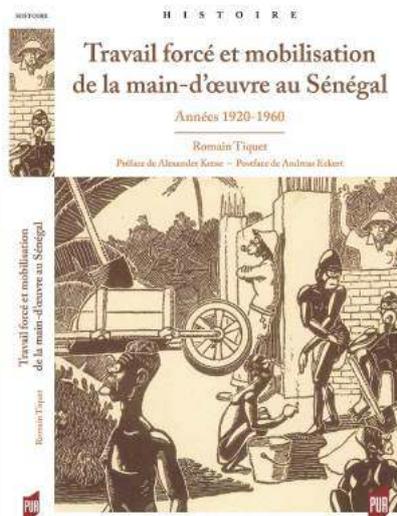
Renseignements :

Téléphone : 04.79.75.85.11

[Frédéric.Caille@univ-smb.fr](mailto:Frédéric.Caille@univ-smb.fr)

**JEUDI 7 MARS 2019**

**Romain Tiquet**, docteur en histoire de l'Afrique de l'Université Humboldt de Berlin, actuellement chercheur postdoctoral à l'Université de Genève, est un spécialiste des questions de maintien de l'ordre et de mise au travail des populations dans le contexte africain francophone. Son travail touche à la fois à l'histoire des décolonisations et des premières années après les indépendances et croise des sources, des méthodologies et des techniques d'enquêtes variées, qui incluent le comparatisme juridique et les entretiens de terrain. Il nous fait l'amitié de venir, en absolue avant-première, nous présenter son ouvrage ***Travail forcé et mobilisation de la main-d'œuvre au Sénégal (Années 1920-1960)*** qui paraît officiellement le 7 mars 2019.



Quatrième de couverture de l'ouvrage à paraître le 7 mars :

« Le travail forcé apparaît comme l'un des aspects les plus caractéristiques de la violence du moment colonial sur le continent africain mais n'a paradoxalement fait l'objet que de peu de réflexions détaillées. A travers l'analyse de plusieurs formes de recrutement forcé au Sénégal et en Afrique occidentale française (AOF), ce livre entend illustrer l'obsession coloniale de mise au travail et d'ordre social.

A partir d'archives administratives inédites, d'articles de presse et d'entretiens oraux, ce livre propose une histoire sociale du travail forcé en Afrique de l'Ouest. Il s'intéresse aux multiples acteurs qui ont modelé et adapté au quotidien la politique économique des autorités : populations réagissant au travail forcé, chefferies locales en charge du recrutement des travailleurs ou encore planteurs privés.

En proposant une chronologie allant des années 1920 à la fin des années 1960, cet ouvrage rompt avec l'historiographie usuelle du travail en Afrique de l'Ouest qui envisage l'abolition du travail forcé en 1946 comme une rupture formelle. Cette date symbolique s'inscrit dans un cycle historique plus long qui permet de penser en termes de permanences et de continuités dans les discours et les formes coercitives de mobilisation de la main-d'œuvre sur le continent.

A la croisée de l'histoire du travail, de l'Afrique et du fait colonial, ce livre propose une réflexion renouvelée de la « mise en valeur » des territoires coloniaux. Il interroge dans le même temps l'impact du travail forcé sur la rhétorique et les pratiques de mobilisation de la main-d'œuvre des élites postcoloniales au lendemain de l'indépendance du Sénégal en 1960. »

**JEUDI 14 MARS 2019**

**Khairollah Alemi, Jean-Claude Berlioz, et Emilie Verdu** sont invités dans le cadre d'une initiative étudiante\* à nous offrir leurs témoignages et analyses sur le thème : « **Quel est le sort réservé aux populations fragiles issues de l'immigration et à ceux qui les accueillent en France actuellement ?** » Les organisateurs ont choisi de donner la parole à différentes personnes qui, chacune à leur niveau, sont concernées par les problématiques liées à l'immigration et l'accueil des populations fragiles en France. Ils veulent attirer l'attention des auditeurs sur les différentes questions sous-jacentes à ce grand enjeu de société : les termes du débat, les chiffres, et le point de vue juridique mais toujours humain. Il ne se passe pas un jour sans que ce thème ne fasse la « une » des médias, et il leur semble urgent de déconstruire le mythe du « migrant incivilisé et dangereux ».



**Khairollah ALEMI** est arrivé en juillet 2013 en France, à quinze ans, après quatre ans d'errance. Aujourd'hui diplômé du lycée agricole de Poisy en Haute-Savoie, il a accepté d'évoquer avec nous son périlleux voyage. Issu d'une ethnie afghane minoritaire et pourchassée par les Talibans, il est toujours très concerné par le sort des siens restés sur place et reviendra sur les nombreux obstacles qui ont jalonné son parcours. Son témoignage a donné lieu à un livre *Carnet d'exil de Khairollah (2017)* et un film d'Anne Jochum, *On a beau tuer les hirondelles (2018)*.

**Jean-Claude BERLIOZ**, ancien avocat général et membre depuis 1971 du Syndicat de la Magistrature, s'attardera quant à lui sur la notion de « délit de solidarité ». Des termes surprenants mais popularisés avec l'affaire dite des « Sept de Briançon », et qui rappellent que le sort réservé à ceux qui aident les personnes en situation irrégulière compte désormais tout autant que celui de ceux qui sont aidés. M. Berlioz effectuera un bref rappel du droit en la matière et nous expliquera les tendances de la jurisprudence récente.

**Emilie VERDU**, juriste et intervenante sociale auprès des demandeurs d'asile et des réfugiés au sein de l'Association Départementale pour le Développement et la Coordination des Actions auprès des Étrangers de la Savoie (ADDCAES), apportera quant à elle son regard de praticienne sur les notions « d'exil », « d'immigration » et de « demande d'asile ». Elle détaillera notamment la procédure d'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés en France.

\* Initiative étudiante organisée par les étudiantes de M1 Droit privé Ghalib Abdul et Bedran Duvarci.

**JEUDI 21 MARS 2019**

**Isabelle Jarjaille** est journaliste indépendante, enseignante à l'IUT de Lannion en Bretagne, et elle collabore régulièrement, notamment sur des sujets liés aux collectivités et aux services collectifs, avec *Médiacités* et *La Gazette des communes*. Titulaire d'une licence de science politique de l'Université Lyon II, elle viendra nous parler de son parcours et de sa conception du rôle citoyen de son métier. Elle nous présentera plus particulièrement les résultats et les enjeux de sa dernière enquête, parue aux Editions Yves Michel (2018) : **Services publics délégués au privé : à qui profite le deal ?**



Quatrième de couverture de l'ouvrage :

« Des autoroutes à Notre-Dame des Landes, en passant par la gestion de l'eau, la journaliste répond à une question : à qui profite le deal quand on confie un service public au privé ? Ce livre est une plongée dans les coulisses de contrats désastreux : Béthune paie 400 000€ par an pour que Q-Park encaisse les recettes de son stationnement ; le consortium mené par Vinci pour construire l'aéroport de Notre-Dame des Landes va dépouiller l'État de centaines de millions d'euros ; la SNCF pourrait perdre 200 millions d'euros par an pour rentabiliser la ligne Tours-Bordeaux ; Suez et Veolia sont prêtes à tout pour garder leurs contrats en or.

Qui négocie ces contrats ? Avec quels moyens ? Quelles pressions ? Qu'est-ce qui fait courir nos élus pour confier l'intérêt général au privé ? Incompétence ? Connivence ? Négligence ?

Avec cette enquête, la journaliste fait un constat : si l'État court après le moindre euro quand il s'agit de dépenses sociales, nos gouvernants n'ont pas autant d'états d'âme en laissant filer des millions d'euros d'argent public vers le privé. »